Les mots justes

✔ *Le 22 janvier dernier, 124 Kurdes de Syrie ont été débarqués sur les côtes de la Corse. Les diverses autorités les ont tout de suite qualifiés de « clandestins » et leur ont notifié un arrêté de reconduite à la frontière. Pourtant ces personnes demandaient l'asile et auraient dû, à ce titre, être accueillies dans des conditions dignes.* **Précisions :**

- Un **demandeur d'asile** est une personne qui quitte son pays pour aller demander protection dans un autre pays. En vertu de la Convention de Genève de 1951, il n'est pas dans l'obligation de présenter des papiers d'identité.
- Un **réfugié** est une personne qui a obtenu ce statut par les instances nationales compétentes : l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides ou la Cour Nationale du Droit d'Asile.
- Un **déplacé**, au sens du sens du Haut Commissariat aux Réfugiés, est une pesonne contrainte de fuir pour les mêmes raison qu'un réfugié, mais qui ne veut ou ne peut sortir de son pays.
- Un **débouté** est une personne qui s'est vue refuser le droit d'asile.

✔ *Les discours et déclarations politiques xénophobes évoquant l'invasion étrangère, jouent souvent sur la confusion entre immigrés et étrangers.* **Précisions :**

- Un **étranger** est une personne qui n'a pas la nationalité française. Il peut être né en France. Leur nombre est de 3,7 millions (dont 500.000 nés en France), soit 5,8% de la population. Ce taux n'a quasiment pas changé depuis 30 ans.
- Un **immigré** est une personne qui vit en France sans y être né. Ils sont environ 5 millions, soit 7,9% de la population. 2 millions d'entre eux sont devenus Français. Comme dans la plupart des pays, le nombre de personnes d'origine étrangère augmente.
- Avant d'être un immigré, c'est-à-dire de s'installer dans un autre pays, le migrant est d'abord un **émigré** qui quitte son pays et toutes ses attaches. Emigrer est un droit reconnu par de nombreuses déclarations et conventions internationales (dont DDH de 1948, art.13).
- **Migrant** est un terme global qui désigne les personnes qui sont obligées de quitter leur lieu de vie. Le Programme des Nations Unies sur le Développement estime qu'ils sont aujourd'hui 940 millions dans le monde : 200 millions quittent leur pays et 740 millions y restent.

✔ *Deux termes servent communément à qualifier les étrangers qui ne sont pas en règle : sans-papier et clandestin. Aucun de ces mots ne conviennent et contribuent à cacher une situation humainement inacceptable*. **Précisions :**

- On les appelle **clandestins** alors qu'ils sont presque tous entrés légalement en France et sont connus des services préfectoraux. Ils souffrent tous de la clandestinité à laquelle on les oblige et ne rêvent que d'une chose : en sortir.
- On les dit « **sans-papiers** » alors qu'ils ont tous des dossiers énormes comparés à notre carte d'identité. Il leur manque en fait tout simplement une carte officielle et un tampon de l'administration.
- Ils sont, au regard de l'administration, des **étrangers en situation irrégulière**. Cela est devenu un délit en 1980, mais ils n'ont commis aucune atteinte aux personnes ou aux biens.

✔ *On fait souvent la confusion entre étranger clandestin et travail clandestin.* **Précisions :**

- Les services de Police parlent de « travail illégal » et nous informent qu'il est accompli à 85% par des Français, et les 15% restant par des Etrangers.
- Il faut cependant préciser que lorsque ces derniers sont en situation administrative irrégulière, ils n'ont pas d'autre choix, tant que l'administration ne leur accorde pas d'autorisation de travailler.
- Leur exploitation est structurelle dans de nombreux secteurs comme le bâtiment, la restauration, l'hôtellerie, l'agriculture, la confection, le dépannage, le petit commerce, le service à la personne, le gardiennage, la sécurité... de nouvelles formes de servitude.

➢ Depuis le moi d'octobre 2009, plus de 6000 travailleuses et travailleurs étrangers « sans-papiers » de ces secteurs d'activité, sont **en grève pour demander leur régularisation**. Onze associations et syndicats les soutiennent. A Marseille, un large collectif de soutien est activement solidaire